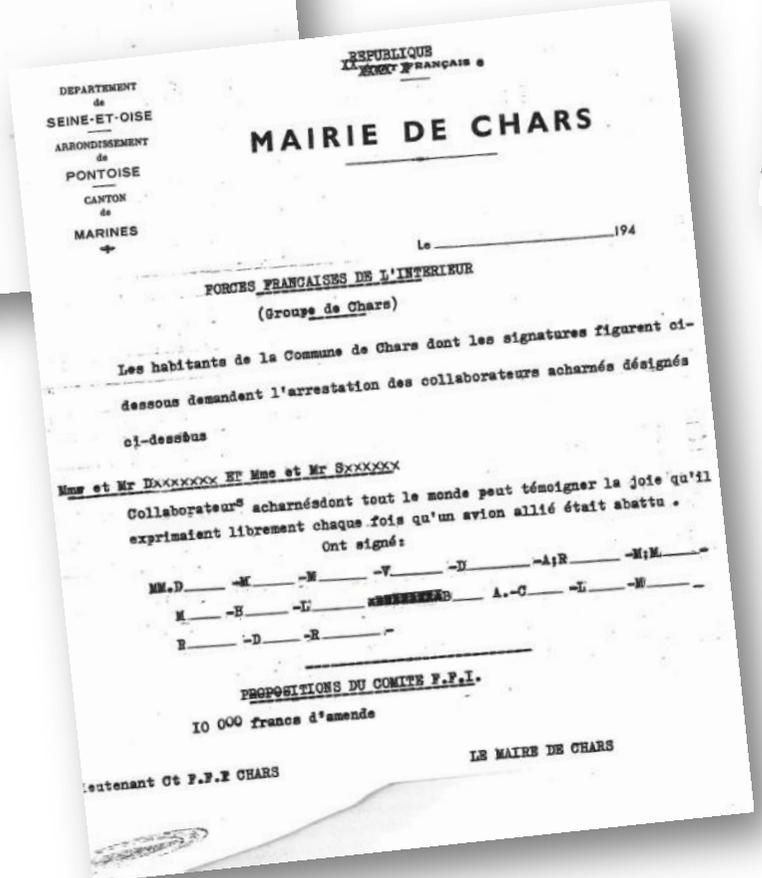
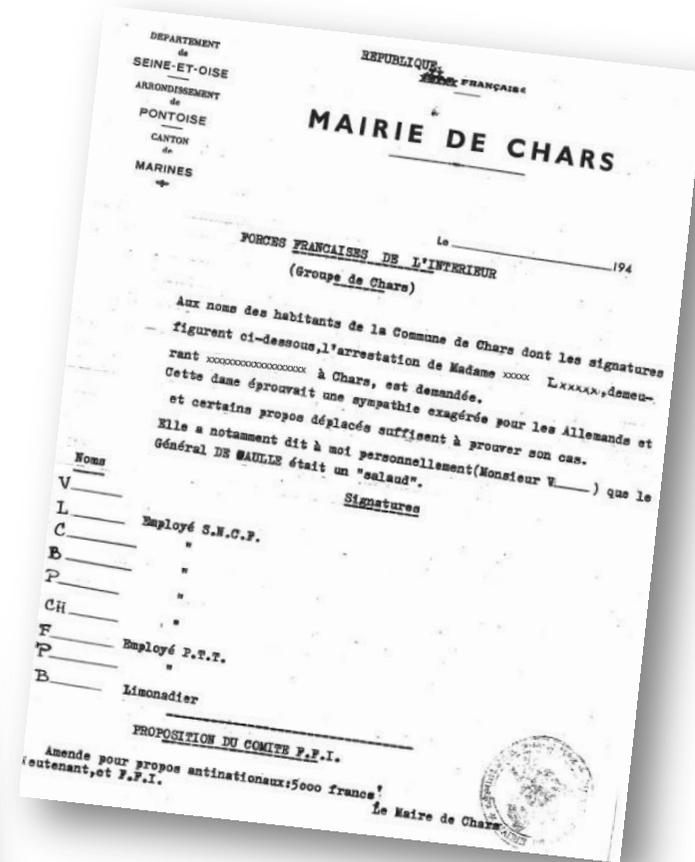


Exemples de courriers envoyés au moment de la Libération pour dénoncer des habitants suspectés d'avoir collaboré avec l'occupant allemand pendant la guerre.

C'est ce qu'on appelle l'Épuration.



À l'échelle de la France entière, on estime que cette épuration a concerné environ 350 000 personnes (poursuivies par la justice). Pour plus de la moitié d'entre elles, il n'y a pas eu de poursuites (140 000 dossiers classés sans suite, faute de preuves ou de preuves suffisantes) ou de condamnations (43 500 non-lieux prononcés).

Quant à ceux reconnus coupables de collaboration, ils ont été condamnés à de la prison, des travaux forcés, la peine de mort (près de 800 exécutions sur plus de 7100 condamnés à mort) ; des fonctionnaires ont été révoqués ou mis à la retraite d'office et environ 20 000 femmes ont été tondues.

D'après N. Beaupré, *Les Grandes Guerres. 1914-1945*, Belin, 2012